I. Séance préliminanaire du comité général

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **25 (1840)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

I.

SÉANCE PRÉALABLE

DU

COMITÉ CENTRAL GÉNÉRAL,

convoqué à 7 heures et demie du matin

CHEZ

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

AU COUVENT DES CORDELIERS.

L'INTENTION était d'y appeler un membre de chacun des treize cantons représentés à la réunion; mais l'arrivée de MM. La Roche, de Bâle, colonel Fischer, de Schaffouse, Schnyder, de Sursée, canton de Lucerne, n'étant pas encore connue, et M. Pfluger, de Soleure, étant indisposé, le Comité général, outre les membres du Comité central annuel, s'est formé comme suit :

ARGOVIE,	M. le D. et Prof. Troxler.
BERNE,	MM. L. R. de Fellenberg et Prof. Trechsel.
FRIBOURG,	M. le D. Volmar, président de la section fribourgeoise.
GENÈVE,	M. le Prof. de Candolle, père.
NEUCHATEL,	M. Louis Coulon.
ST. GALL,	M. Meyer, secrétaire de la section canton.

VALAIS,	M. le D. Glaivaz, de Martigny.
VAUD,	M. l'inspecteur-général des forêts Lardy.
ZURICH,	M. le D. et Prof. Schinz.

Le Président a soumis au Comité général les cinq questions suivantes :

Première Question. La section fribourgeoise s'est proposé de conduire la Société à la montagne où l'éruption du gaz inflammable a constamment lieu. Elle a choisi, pour cette course, la matinée du mardi, après la séance générale, et elle attend votre approbation. — L'approbation a été prononcée.

Deuxième Question. Trois nouveaux membres honoraires ont été présentés. Faut-il en faire la proposition à la Société ? — Le Comité général, écartant ces présentations spéciales, a décidé que le Président demanderait à la Société réunie une explication des statuts à l'égard de la réception des membres honoraires. Tout en insistant sur le principe que ces membres doivent s'être rendus utiles à la Suisse, comme l'exige le règlement, le Comité général a trouvé convenable d'y rattacher légalement une exception ; mais uniquement en faveur des savans éminemment distingués dans les sciences naturelles.

Troisième Question. Le Président ayant indiqué les trois graves objets de circonstance qui doivent appeler l'attention de la session actuelle, savoir : le crétinisme, la demande du Comité fédéral de secours à Zurich et le gaz inflammable au canton de Fribourg, propose d'en remettre l'examen préalable à trois commissions chargées de faire, mercredi, leur rapport à la Société, et que celle-ci prendra ensuite les décisions qu'elle jugera convenables. Il propose pour Président de la première de ces commissions, M. le Prof. Troxler; pour la seconde, M. l'insp.-gén. des forêts Lardy, du canton de Vaud, puis pour la troisième, M. L. R. de Fellen-

berg. Cette proposition a été agréée par le Comité général, qui a laissé au Président le soin de composer ces différentes commissions.

Quatrième Question. Le Président a demandé si l'on pouvait admettre la lecture, ou l'insertion aux actes, des nécrologies autres que celles d'anciens membres de la Société qui sont morts d'une session à l'autre. Le Comité a décidé que les nécrologies antérieures à cette époque ne peuvent pas être admises.

Cinquième Question. Choix du lieu de la session prochaine. A la demande de M. le Professeur Schinz, la ville de Zurich sera proposée pour lieu de la réunion de la Société en 1841.

Le Président du Comité central,

G. GIRARD.

Le Secrétaire,

Dr. FARVAGNIÉ.